

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-623 DU 29 NOVEMBRE 2006

Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI,
Ministre du Développement, de l'Economie et des
Finances de l'intérim du Président de la
République pour compter du 29 novembre 2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Abuja (NIGERIA).

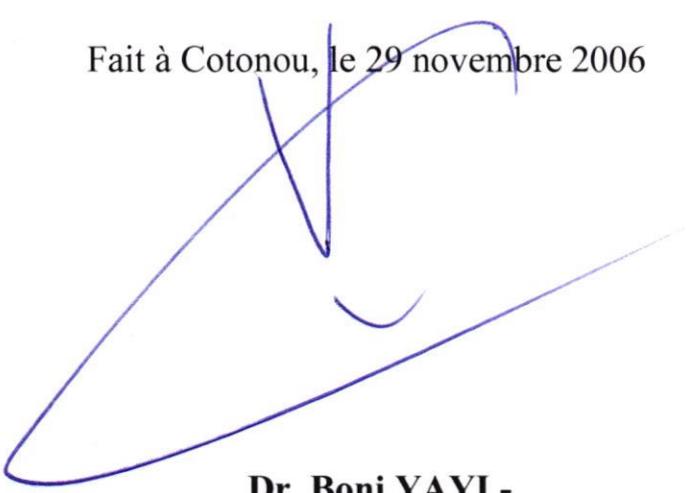
.../...

Article 2.- Il est délégué à Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 novembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 MINISTERES 23
SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.